



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 20 janvier 1999**

**Conventions Ville de Niort / Associations Diverses**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 7 Janvier 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 22 Janvier 1999

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,  
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,  
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD,  
M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU,  
M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU,  
Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY,  
Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,  
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,  
M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE,  
M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT,  
M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.  
M. Jacques VANDIER donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Jeanine BIMES, M. Frédéric ROUILLE

DELIBERATION D99013

**CONSEIL MUNICIPAL DU 20 janvier 1999**

**Vie Associative/Jumelages**

**Conventions Ville de Niort / Associations Diverses**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,  
Après avis des offices concernés, pour les associations adhérentes,

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

- Amicale des locataires du Clou Bouchet **21.500 F**  
*Imputation budgétaire : 920251 - 6574 # 03137*

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer les conventions attributives de subvention avec les associations ci-dessous nommées :

- Association Mille Bulles **5.000 F**  
*Imputation budgétaire: 920251 - 6574 # 03137*

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

- A.F.D.E.T. **10.000 F**  
*Imputation budgétaire : 920251 - 6574 # 03161*

Madame Françoise GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention avec l'association ci-dessous nommée :

- Amicale des Anciens Marins **10.000 F**  
- Groupe du Manifeste des Deux-Sèvres **16.000 F**  
*Imputation budgétaire : 920251 - 6574 # 03161*

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les convention ci-jointes,
- autoriser Monsieur le Maire à les signer et à verser aux associations concernées, les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

*(M. Claude PAGES, Président de l'OPAC, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)*

## LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 1

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)